

été dus en bonne partie à des facteurs conjoncturels. Evidemment, un bénéfice conjoncturel ne doit pas conduire à créer des dépenses répétitives, parce que lorsque les bénéfices conjoncturels ne sont plus là, les dépenses répétitives sont là et personne n'est prêt à les remettre en cause. Avec ces considérations, j'en ai terminé M. le Président.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à l'examen de détail des comptes.

Elections

Le Président. Nous allons procéder à l'élection d'un suppléant auprès du tribunal d'arrondissement du Lac. Le préavis du Conseil de la magistrature propose en priorité la candidature de M. Andreas von Kaenel. Puis, à égalité, par ordre alphabétique les trois candidatures suivantes: M. Christian Brechbühl, M^{me} Karine Rüfenacht, M. Thomas Schick. Le préavis de la Commission de justice propose quant à lui la candidature de M^{me} Gaëlle Bujard.

de Weck Antoinette (PLR/FDP, FV). On m'a fait remarquer qu'il y avait une erreur, qui s'est effectivement glissée dans le préavis du Conseil de la magistrature. Sous le nom de M. von Kaenel, il faut lire «langue maternelle allemande avec *très* bonnes connaissances du français». Il faut donc rajouter «*très* bonnes connaissances». Et ceux qui connaissent M. von Kaenel m'ont dit qu'il était parfaitement bilingue. Donc c'est conforme à la réalité.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

POUVOIR EXÉCUTIF/CHANCELLERIE D'ETAT

Glarion Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Le compte de fonctionnement du Conseil d'Etat et de la Chancellerie boucle sur un excédent de charges de 9,8 millions, inférieur de 430 000 francs au budget. L'effectif total est en adéquation avec le budget.

Centre de charges 3100 «Conseil d'Etat»: une amélioration de l'ordre de 188 000 francs par rapport au budget, expliquée en partie par une diminution du poste 307.000 «pensions de retraite».

Concernant la Chancellerie, le résultat final est meilleur que ne le prévoyait le budget avec 24 000 francs d'excédent de charges de moins que prévu.

Centre de charges 3110 «SAMI»: l'excédent de charges est également inférieur au budget de 221 000 francs. Il existe néanmoins de grands écarts entre les montants budgétisés et les comptes aux positions 313.012 et sa contre-valeur sous position 435.002 sans que cela ne porte toutefois conséquence sur le résultat final. Ceci représente la conséquence du passage à un nouveau système informatique.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. En l'état, je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

CHANCELLERIE D'ETAT

Glarion Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. La Chancellerie a vu l'entrée en fonction du nouveau vice-chancelier d'Etat en la personne de M. Olivier Curty.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. En l'état, pas de commentaires.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

CHAPITRES CONCERNANT LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CONSEIL D'ETAT

Bapst Markus (PDC/CVP, SG), rapporteur. Wie bereits im letzten Jahr hatte die KAA die Aufgabe, den Teil der Aussenbeziehungen des Rechenschaftsberichtes zu analysieren. Die Kommission hat dies am 25. März 2008 in Gegenwart des Staatsratspräsidenten getan. Dieser hat vor allem drei Punkte aus dem verflissenen Jahr hervorgehoben, welche auch der Kommission als sehr wichtig erscheinen.

De nombreux travaux ont été entrepris afin d'améliorer la participation du Parlement en matière de relations extérieures. D'un côté, le projet de révision de la Convention des conventions, le projet CoParl, se trouve à un stade avancé puisque la commission interparlementaire de consultation vient de rendre sa prise de position. La CGSO (Conférence des gouvernements de Suisse occidentale) décidera de la suite à donner dans les deux à trois mois suivants. De l'autre, au plan cantonal, la procédure de consultation concernant un avant-projet de la loi précisant les compétences en matière de conventions intercantionales (LConv) vient de se terminer. L'entrée en vigueur des deux projets est attendue dans le courant de l'année 2010.

Deuxième point: Le canton a poursuivi son engagement dans les structures de coopération intercantonale. Il est représenté dans toutes les Conférences nationales et les membres du Conseil d'Etat siègent au comité de cinq d'entre elles, dont une présidente. Enfin, le canton est également très actif au sein des Conférences régionales.

Troisièmement, Fribourg a soigné ses contacts avec sa députation aux des Chambres fédérales. Ces échanges ont notamment eu pour objet le sort de CFF Cargo, le développement futur de l'infrastructure ferroviaire

ou la baisse des contributions fédérales pour certaines tâches cantonales comme la conservation des monuments historiques ou le sport, des choses qui nous ont été citées en commission.

Im Namen der Kommission benutze ich hier die Gelegenheit, dem Staatsrat für seinen grossen Einsatz in interkantonalen Belangen zu danken. Bei der Bearbeitung der zahlreichen Vorlagen wurde die offene, konstruktive Haltung unserer Regierungsmitglieder von der Kommission sehr geschätzt. Die Kommission ist überzeugt, dass bei dieser Grundhaltung auf beiden Seiten die zunehmend führende Rolle unseres Kantons bei der regionalen und nationalen Zusammenarbeit nur zum Vorteil Freiburgs gereicht. Wir sind gerade dabei, den Föderalismus nicht neu zu erfinden, aber zumindest neu zu gestalten und sollten die Gelegenheit nutzen, in vereinter Kraft unseren Kanton für die Zukunft möglichst gut zu positionieren.

Lässer Claude, président du Conseil d'Etat. Je n'ai rien à ajouter en l'état.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

POUVOIR LÉGISLATIF

Glardon Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Le compte de fonctionnement revêt un excédent de charges de 2,584 millions, très légèrement inférieur au budget, ceci malgré les coûts occasionnés par les travaux de la Commission de finances et de gestion en relation avec l'enquête H189. Ceci a pu toutefois être compensé par certaines diminutions de charges, notamment sous position 300.203 «Indemnités de séances» dans la mesure où le nombre de séances du Grand Conseil a été inférieur à ce qui était prévu au budget ainsi que la diminution des frais postaux due à la rationalisation des envois et l'utilisation accrue de la messagerie électronique.

A noter encore que la position 301.118 «Traitements du personnel auxiliaire» doit être mise en relation avec la position 318.000 qui concerne les retranscriptrices, l'opératrice micro et les interprètes.

La Secrétaire générale. Je n'ai pas de commentaires en l'état. Les points qui portaient à discussion ont été mentionnés par M. le Rapporteur.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

FINANCES

Glardon Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Le compte de fonctionnement de la Direction des finances laisse apparaître un excédent de revenus de 1,355 milliard de francs, en augmentation de 27 millions par rapport au

budget. Les principaux écarts budgets-comptes sont à mettre en exergue:

- au SITel: moins 3,6 millions de charges,
- au Service des contributions: + 62 millions de recettes
- au Registre foncier: + 2,5 millions de recettes
- aux recettes et dépenses générales: + 42 millions de charges.

L'augmentation de l'excédent de recettes entre le budget 2008 et les comptes trouve sa source essentiellement dans, premièrement, les effets positifs de la conjoncture qui ont une influence directe sur le poste «Impôts» et une hausse importante du produit des placements de l'ordre de 18 millions et enfin des parts aux recettes fédérales plus élevées que prévu.

Les charges comptabilisées augmentent de 72 millions par rapport à celles budgétisées; les raisons essentielles sont à trouver dans la création du fonds de relance et dans l'ajustement de certaines provisions.

L'effectif du personnel de cette Direction est de 355,28 équivalents plein-temps alors que le budget en prévoyait 370,9. Dans les comptes, l'effectif est toujours donné en effectif réellement occupé, ce qui peut expliquer en partie les différences constatées entre budget et comptes.

A l'Administration des finances, les recettes augmentent de 33 millions grâce aux intérêts bancaires. Les charges augmentent également de 34 millions avec un versement de 28 millions pour actualiser la provision en relation avec les risques sur les bénéfices futurs de la BNS. L'excédent de recettes est néanmoins pratiquement conforme au budget.

Au Service des contributions, l'excédent de recettes augmente de 63,8 millions et l'excédent de charges de 1,5 million par rapport au budget. Le compte de fonctionnement boucle ainsi sur un excédent de recettes de 932,7 millions. On peut d'ores et déjà avancer que la situation des comptes 2009 ne sera peut-être pas aussi radieuse, notamment en ce qui concerne le poste «Impôts sur le bénéfice des personnes morales».

Enfin, aux recettes et dépenses générales, l'excédent de charges qui augmente de 42 millions est dû à la constitution d'un fonds de 50 millions destiné aux mesures de relance. Une partie de ces fonds a déjà trouvé une destination avec les programmes annoncés par le Conseil d'Etat, «Energie 2009» et le projet «Fibre-Optique». La base légale nécessaire pour la création de ce fonds est à trouver dans le décret.

Lässer Claude, Directeur des finances. En l'état, je n'ai pas de compléments.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

DIRECTION DES FINANCES

Glardon Alex (PDC/CVP, BR), rapporteur. Pas de commentaires.